


TaxGrid™

Une solution technologique aux
problématiques globales de
retenue à la source

8 Décembre 2021





L'utilisation de la
blockchain au service des
problématiques mondiales
de retenue à la source

■ ■ ■
The better the question. The better the answer.
The better the world works.



EY

Building a better
working world

Clause limitative de responsabilité

- ▶ *Ce document a été préparé uniquement à des fins d'information générale et de formation et ne peut être considéré comme un document portant conseil comptable, fiscal, juridique ou autre conseil professionnel. Pour toute consultation, veuillez vous référer à vos conseils compétents en la matière.*
- ▶ *Ni l'organisation EY, ni aucune de ses sociétés membres ne peuvent être tenues responsables du contenu, de l'exactitude ou de la sécurité des sites Web de tiers qui sont liés (par un lien hypertexte ou autre) ou mentionnés dans cette présentation.*

La finalité de TaxGrid

Il est nécessaire de développer un **consensus** autour **d'une solution technologique** pour résoudre les problématiques soulevées par la retenue à la source entre tous les intermédiaires de la chaîne de paiement afin de permettre aux **investisseurs d'obtenir l'application en temps réel du taux correct de retenue à la source**, **d'accroître la transparence fiscale pour les gouvernements** et **d'améliorer l'efficacité des intermédiaires financiers**.



Le défi mondial de la retenue à la source

Quels sont les enjeux mondiaux de la retenue à la source ?

- ▶ Lorsque des dividendes et des intérêts sont versés dans le cadre d'une détention transfrontalière de titres, une retenue à la source est souvent prélevée.
- ▶ Le taux de retenue à la source sur les dividendes et les intérêts est souvent réduit par les conventions fiscales.
- ▶ Pour obtenir le dégrèvement ou le remboursement de la retenue à la source, des informations et des documents doivent être échangés via un réseau complexe d'intermédiaires.
- ▶ Il s'agit d'un processus papier non dématérialisé, long et fastidieux pour tous les acteurs de la chaîne de paiement. La situation actuelle de la COVID-19 complexifie davantage ce processus et rend nécessaire l'accélération de sa numérisation.

Efficacité

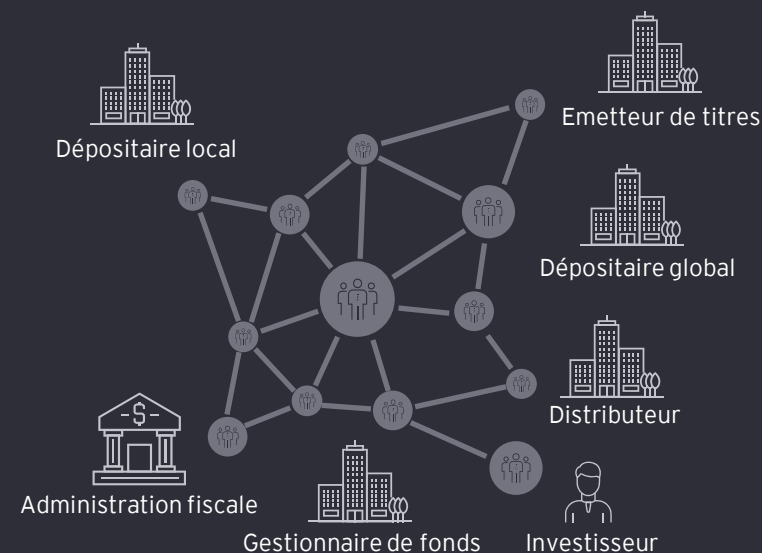
- ▶ Processus papier, manuel, inefficace et coûteux.
- ▶ D'importants volumes de papier circulent entre les intermédiaires et sont échangés dans le monde entier.
- ▶ Temps considérable et ressources spécialisées consacrées à ce processus.

Risques

- ▶ Risque opérationnel dû à des processus complexes, manuels et non-dématérialisés.
- ▶ Risque réputationnel et risque juridique liés au non-respect des obligations en matière de retenue à la source.
- ▶ Responsabilité juridique supplémentaire des dépositaires en raison du manque de transparence.

Coûts

- ▶ Les coûts de traitement dépassent souvent l'avantage perçu par l'investisseur.
- ▶ Ils constituent pour les parties prenantes (par exemple les dépositaires, les Etats et les distributeurs) un coût supplémentaire qui n'est pas inclus dans le montant d'impôts dû.



Le coût économique des investisseurs subissant une retenue à la source plus élevée dans le pays source et/ou qui ne peuvent pas demander un crédit d'impôt dans leur pays d'origine, contrairement au droit positif, a été estimé à 8,4 milliards d'euros par an pour la seule zone UE¹.

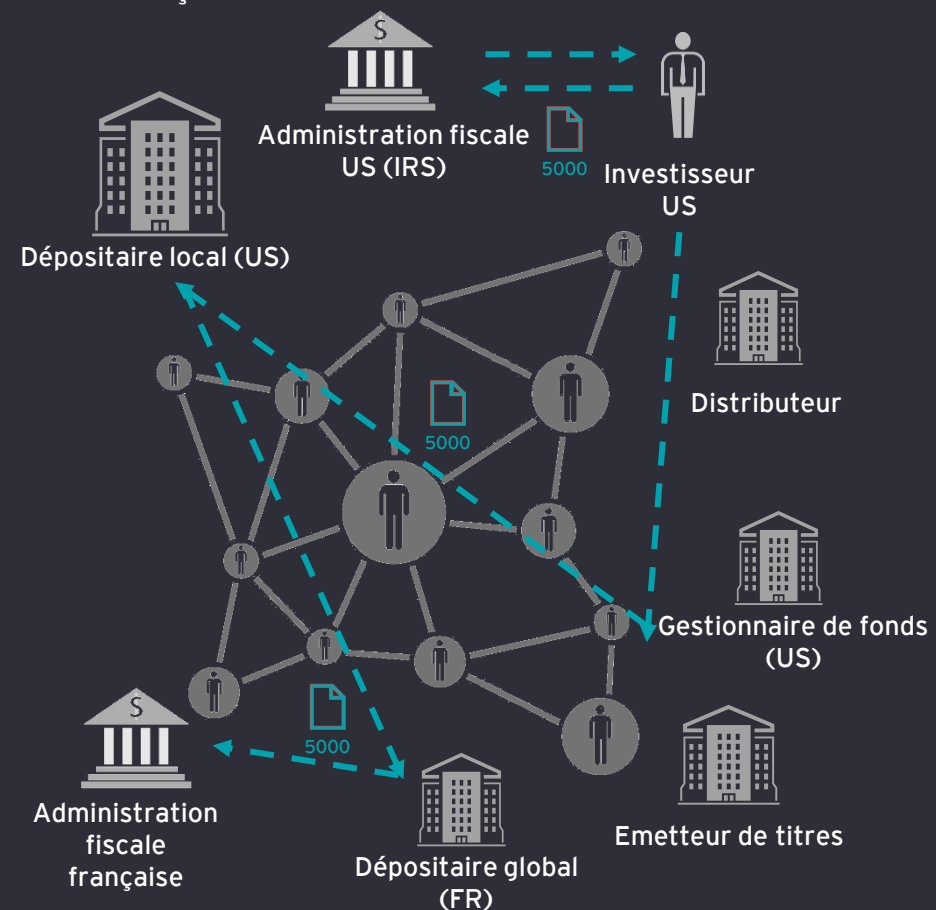
¹: EU Commission Report dated 24 March 2017 [https://ec.europa.eu/transparency/documents-register/detail?ref=COM\(2017\)147&lang=en](https://ec.europa.eu/transparency/documents-register/detail?ref=COM(2017)147&lang=en)

L'enjeu actuel en France

L'enjeu actuel de l'Administration fiscale

- ▶ Les revenus de capitaux mobiliers de source française versés à des personnes physiques ou morales n'ayant pas leur domicile réel ou leur siège en France sont soumis en France à une retenue à la source. Le taux de cette retenue est en général de 30 % pour les dividendes, 15 % pour certains intérêts, 33 % pour les redevances.
- ▶ La procédure de retenue à la source actuelle est un processus papier long et fastidieux pour tous les acteurs de la chaîne de paiement.
- ▶ Il existe deux procédures détaillées ci-dessous (exemple ci-contre):
 - ▶ **Procédure simplifiée** (pour les dividendes uniquement) : Envoyer le formulaire n°5000 au service des impôts dont relève l'investisseur (ou comme dans l'exemple à l'autorité fiscale américaine « IRS » pour recueillir le timbre américain) puis transmettre le formulaire, avant la mise en paiement des dividendes, à l'institution (ou aux institutions) payeuse(s) française(s) ou étrangère(s) qui gère(nt) le compte.
 - ▶ **Procédure standard** (dans le cadre du remboursement de la retenue à la source sur les dividendes, les intérêts et les redevances) : Envoyer le formulaire n°5000 (attestation de résidence) accompagné des annexes n°5001 (pour les dividendes), n°5002 (intérêts) ou n°5003 (redevances) au service des impôts dont relève l'investisseur (ou comme dans l'exemple à l'IRS) puis transmettre les formulaires à l'établissement payeur français ou étranger des revenus. C'est la procédure spécifique pour les intérêts sur les obligations.
- ▶ Lorsque les formulaires nécessaires n'ont pas été déposés par le créancier dans les délais, l'établissement payeur doit payer les revenus sous déduction des retenues à la source prévues par la législation interne. Les avantages conventionnels sont alors accordés :
 - ▶ soit par voie de remboursement par l'établissement payeur (seulement pour les intérêts et dividendes) ;
 - ▶ soit par voie de remboursement par l'administration.

Exemple : Un investisseur américain qui investit dans des titres français

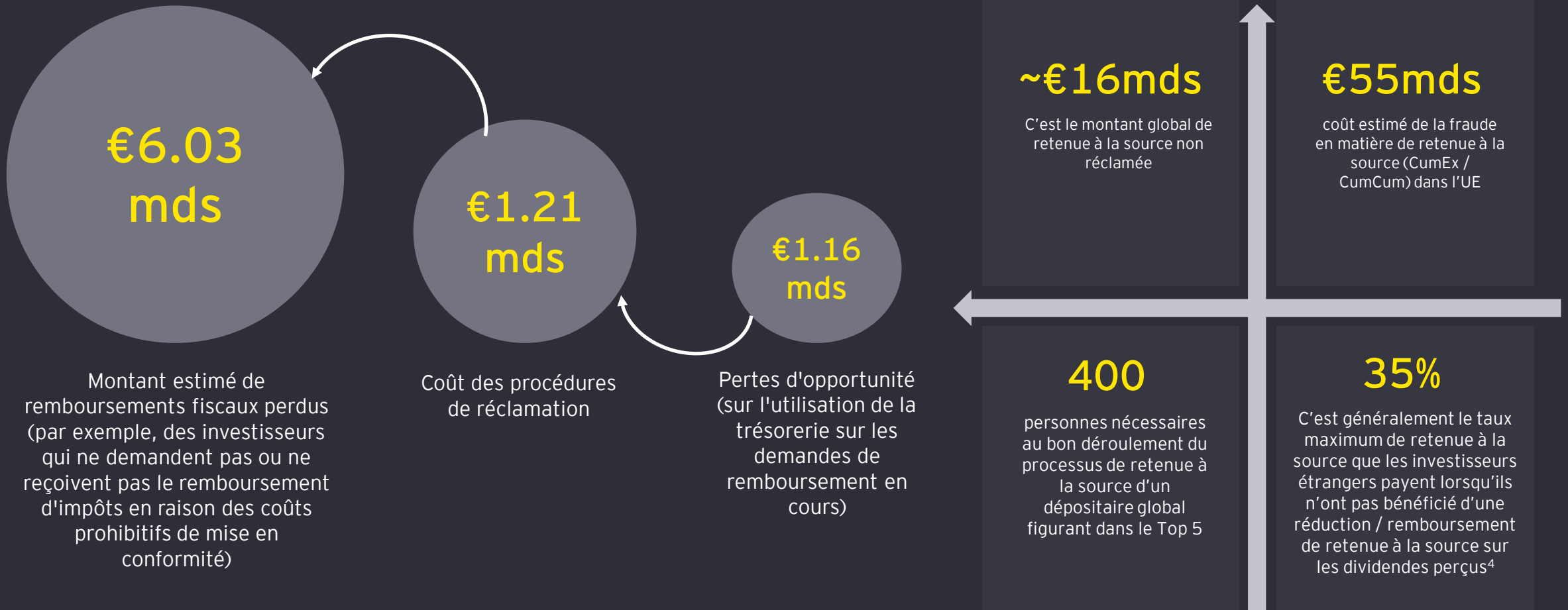


Le défi mondial de la retenue à la source touche aussi bien les institutions financières que les Etats et investisseurs impliqués dans des investissements transfrontaliers



²: EY Worldwide Corporate Tax Guide July 2020 https://assets.ey.com/content/dam/ey-sites/ey-com/en_am/tax-and-law/ey-worldwide-corporate-tax-guide-20-july-2020.pdf

L'enjeu mondial de la retenue à la source a été estimé à 8,4 milliards d'euros annuels au sein de l'Union européenne³



³: EU Commission Report dated 24 March 2017 [https://ec.europa.eu/transparency/documents-register/detail?ref=COM\(2017\)147&lang=en](https://ec.europa.eu/transparency/documents-register/detail?ref=COM(2017)147&lang=en)

⁴: EY Worldwide Corporate Tax Guide July 2020 https://assets.ey.com/content/dam/ey-sites/ey-com/en_am/tax-and-law/ey-worldwide-corporate-tax-guide-20-july-2020.pdf

Les efforts internationaux pour résoudre le problème mondial de la retenue à la source

OCDE

Treaty Relief and Compliance Enhancement (TRACE) permet aux intermédiaires autorisés de demander des exonérations ou des taux réduits de retenue à la source, conformément aux conventions fiscales, sur une base consolidée pour le compte de leurs clients investisseurs en titres en portefeuille.

- ▶ Débuté en 2006 et publication du dispositif de mise en œuvre (« implementation package ») en 2013
- ▶ Vise à simplifier la possibilité pour les investisseurs de bénéficier des **avantages des conventions fiscales**
- ▶ Développer des systèmes efficaces de remboursement de retenue à la source par les conventions fiscales pour **minimiser les coûts**
- ▶ Solutions pour garantir le **respect des obligations fiscales**
- ▶ Favoriser la **confiance** dans les informations fiscales et accroître la **sécurité juridique**
- ▶ Seule la **Finlande** a adopté TRACE à ce jour

Commission européenne

“

Les investisseurs sur les marchés de capitaux et les États membres ont à plusieurs reprises identifié les procédures de réduction de retenue à la source comme « un **facteur dissuasif majeur pour les investissements transfrontaliers** » au sein de l'UE et il est nécessaire de trouver « des **solutions pragmatiques** » aux obstacles fiscaux de longue date tels que la double imposition liée au système actuel de retenue à la source »⁵.

- ▶ **Recommandations en 2009** sur les procédures de remboursement de retenue à la source
- ▶ En 2016, le coût global des procédures de remboursement de retenue à la source dans l'UE a été estimé à **8,4 milliards d'euros par an**, sous la forme de renonciation au remboursement, de coûts des procédures de réclamation et de coûts d'opportunité
- ▶ **Code de conduite** sur la retenue à la source (publié en décembre 2017)
- ▶ Vise à **améliorer l'efficacité** des procédures de retenue à la source dans l'UE
- ▶ Appelle les États membres à s'engager **volontairement** à améliorer l'efficacité des procédures actuelles de retenue à la source, en particulier pour leurs remboursements

⁵: EU Commission Report dated 24 March 2017 [https://ec.europa.eu/transparency/documents-register/detail?ref=COM\(2017\)147&lang=en](https://ec.europa.eu/transparency/documents-register/detail?ref=COM(2017)147&lang=en)

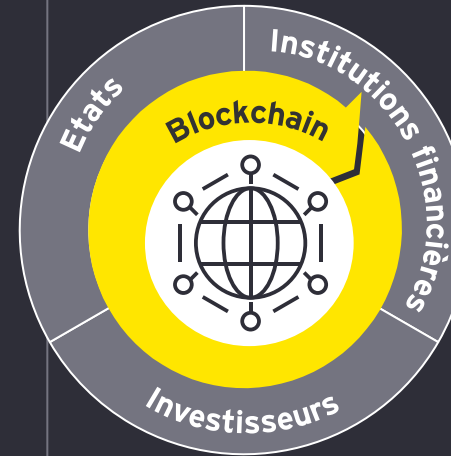


Aperçu de la solution TaxGrid

La blockchain n'est pas adaptée à tous les problèmes : alors pourquoi l'utiliser pour résoudre le défi mondial de la retenue à la source ?

La blockchain est-elle la bonne solution ?

- 1 Existe-t-il plusieurs parties prenantes dans cet écosystème ?
 - ▶ Des dizaines d'Etats et des centaines d'intermédiaires financiers
- 2 Cet écosystème bénéficie-t-il d'une plus grande transparence ?
 - ▶ Oui, en renforçant la confiance dans le système et en réduisant les risques de fraude
- 3 Le processus de retenue à la source dépend-il d'un réseau commercial étendu ?
 - ▶ Les retenues à la source sont appliquées à travers un réseau complexe d'intermédiaire
- 4 Existe-t-il un ensemble commun de règles commerciales qui lient les parties prenantes ?
 - ▶ Régis par des traités, des règlements et des conventions
- 5 Assurons-nous la propriété/gestion d'une ressource limitée ?
 - ▶ TaxGrid™ tokenise les droits aux dividendes et la retenue à la source associée
- 6 Existe-t-il un potentiel retour sur investissement ?
 - ▶ Possibilité d'accroître l'efficacité, de réduire la quantité de papier utilisée et d'améliorer le rendement



La blockchain est un logiciel : c'est à la fois une base de données et un réseau.

Associée aux technologies de protection de la vie privée, elle peut s'avérer très efficace pour aider à résoudre les problèmes concrets liés à la fiscalité.

Pourquoi utiliser la blockchain pour résoudre la problématique mondiale de la retenue à la source ?

- ▶ La blockchain permet de partager instantanément les données relatives aux droits et aux revenus prévus par les traités, de manière cryptée et sécurisée, sans compromettre la confidentialité des investisseurs
- ▶ Elle fournit une comptabilité de la retenue à la source payée, avec des réconciliations à tous les niveaux en temps quasi réel
- ▶ Elle peut transformer le processus de gestion des certificats de résidence

TaxGrid intègre, consolide et analyse les données pour aider les parties prenantes à examiner les allègements de RAS en temps quasi réel

Un large champ de données...

TaxGrid s'intègre à des systèmes tiers et facilite le partage d'informations entre les parties sur une base sécurisée. À l'avenir, TaxGrid s'intégrera aux données du marché.

...pour obtenir des résultats pour chacune des parties prenantes

TaxGrid™ produit des informations et des résultats qui permettent d'améliorer les services aux investisseurs, la prise de décision des intermédiaires financiers et la régularité des opérations pour les autorités publiques.

Intégration de données provenant de différentes parties...

- ▶ Dépositaire local
- ▶ Dépositaire global
- ▶ Gestionnaire de d'actifs
- ▶ Distributeurs

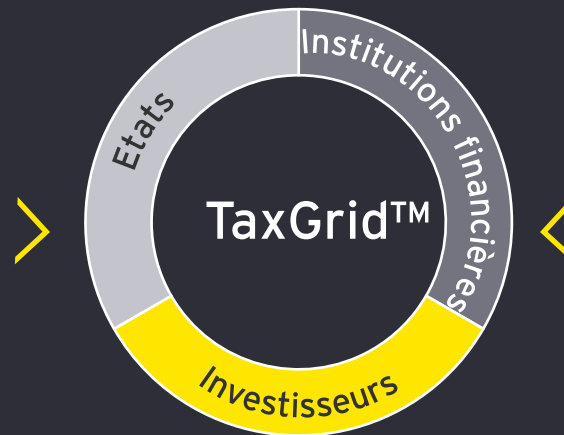
...stockées à partir de systèmes existants...

Les données :

- ▶ Investisseurs
- ▶ Emetteurs de titres
- ▶ Titres
- ▶ Evènements économiques (e.g.: distribution de dividendes, achat d'actions)

...et d'autres sources

- ▶ Marchés financiers
- ▶ Données sécurisées



Investisseurs

- ▶ Application d'un taux correct de retenue à la source par le biais de l'investissement dans les fonds
- ▶ Réduction des coûts administratifs liés au traitement des documents administratifs pour obtenir un dégrèvement ou un remboursement en vertu de la convention fiscale
- ▶ Réduit le temps actuellement consacré à l'obtention de réclamations (valeur financière du temps)

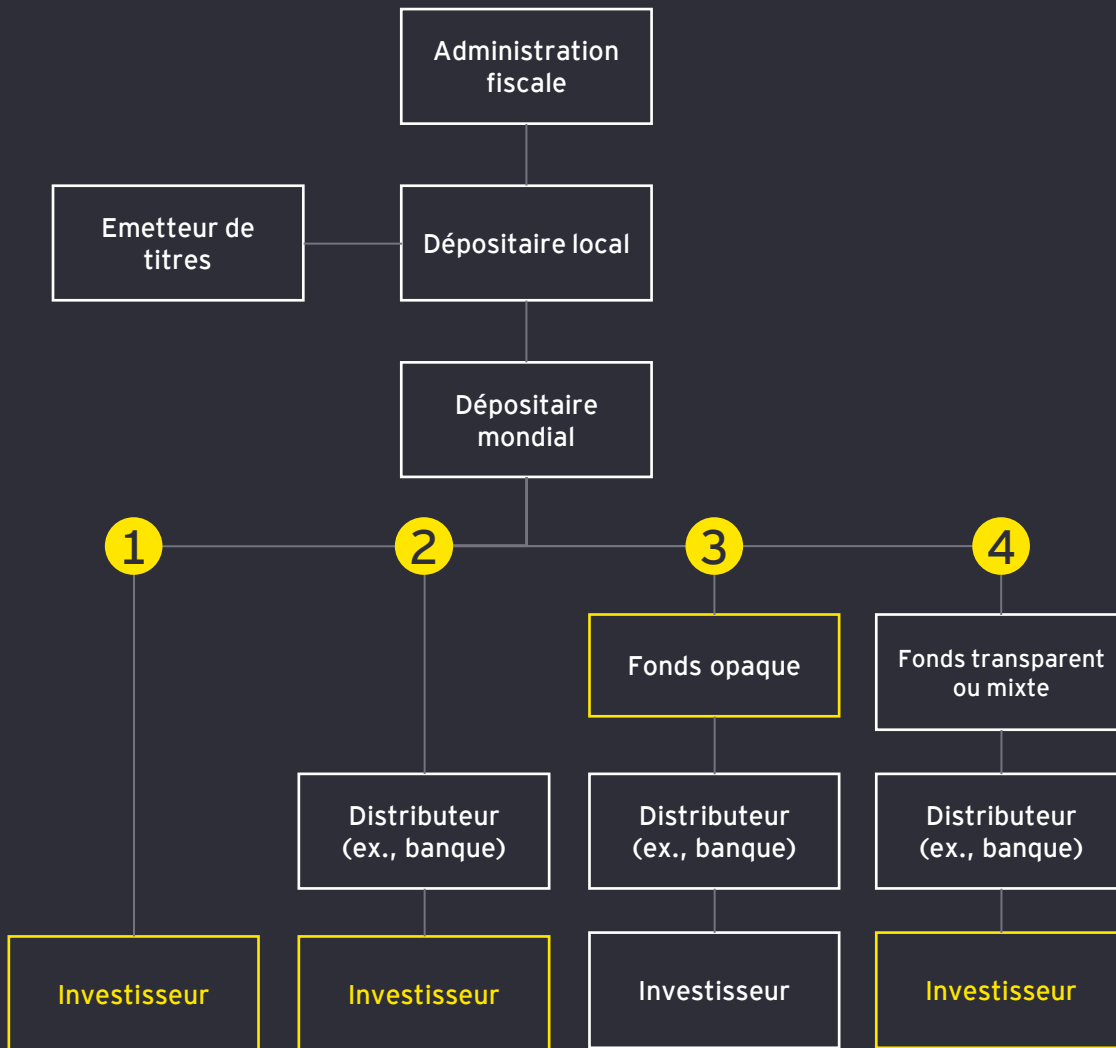
Etats

- ▶ Accroître la transparence fiscale (ex: plus de garanties quant à l'identité de la personne, à la régularité des investisseurs, leur droit à l'application des conventions, et possibilité de recouper les données)
- ▶ Réduction des coûts administratifs liés au traitement des documents papiers en vue de l'obtention d'une réduction ou d'un remboursement
- ▶ Réduit le nombre d'instances pour fraude

Institutions financières

- ▶ Améliore la transparence fiscale
- ▶ Réduction des risques financiers et de réputation
- ▶ Amélioration de la contrôlabilité et de la précision des montants d'impôts prélevés

Processus de retenue à la source mondial - 4 archétypes de clients investisseurs



De nombreux clients investisseurs sur titres par le biais d'un réseau complexe d'intermédiaires, ce qui entraîne des lourdes contraintes en matière de documentation pour l'obtention d'un dégrèvement/remboursement prévu par les conventions fiscales.

1 L'investisseur (par exemple, un fonds souverain) investit directement

2 L'investisseur investit par l'intermédiaire d'un distributeur local

3 L'investisseur investit dans un fonds par l'intermédiaire d'un gestionnaire d'actifs, dans un fonds opaque (retenue à la source au niveau du fonds)

4 L'investisseur investit dans un fonds par l'intermédiaire d'un gestionnaire d'actifs dans un fonds mixte ou transparent sur le plan fiscal (retenue à la source au niveau de l'investisseur)

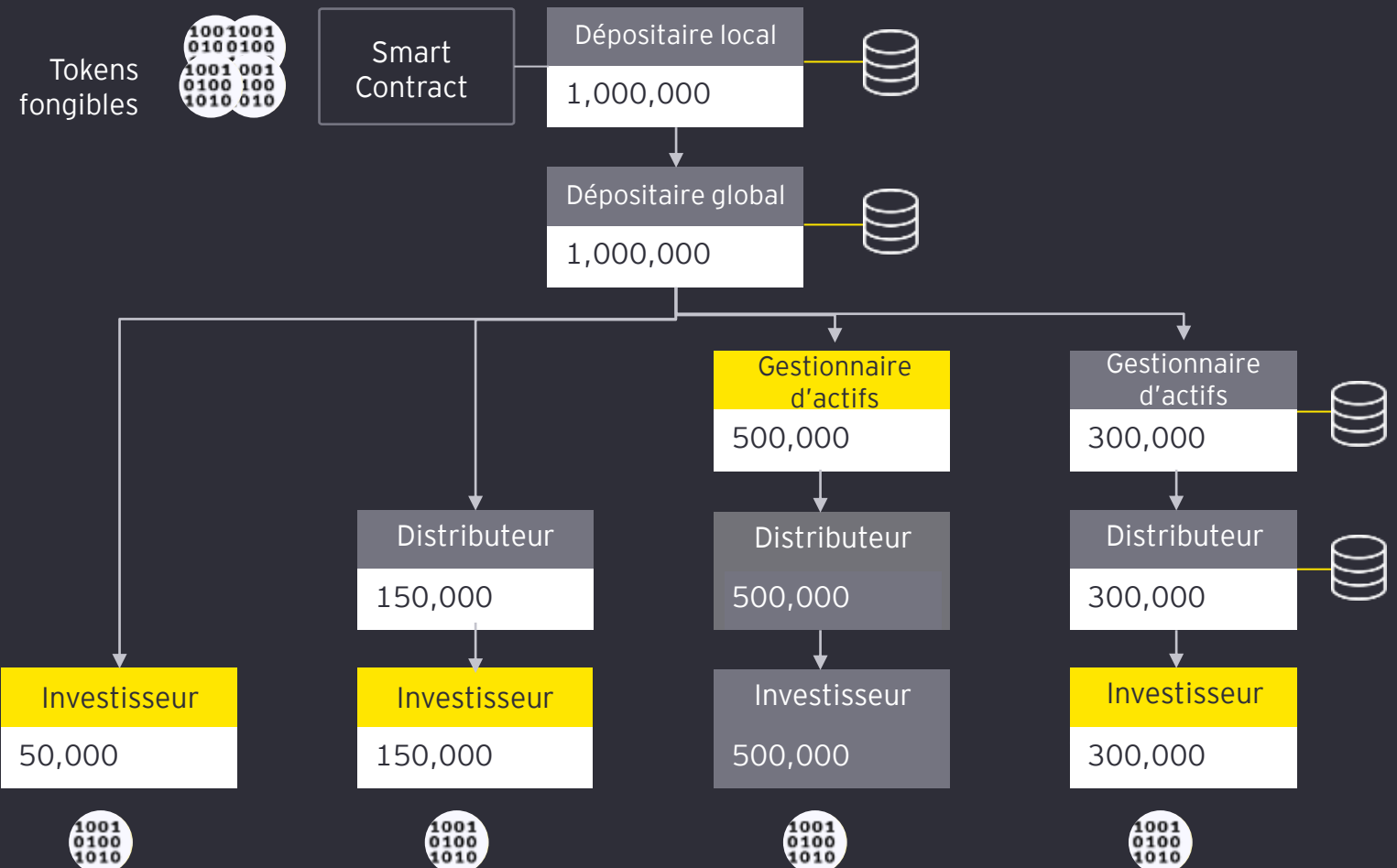
La solution TaxGrid™ : le futur processus mondial de retenue à la source (étape 1)

TaxGrid™ offre aux intermédiaires la possibilité de partager efficacement des informations par le biais de la blockchain, en instaurant un climat de confiance, tout en préservant la confidentialité des informations de leurs investisseurs.

Par l'intermédiaire des « smart contracts » et de la tokenisation, TaxGrid matérialise les droits aux dividendes déclarés lors de la distribution de dividendes déclenchée par un sous-dépositaire.

TaxGrid™ automatise et permet un rapprochement complet des paiements en créant un système de réconciliation des données des intermédiaires afin d'y extraire les informations clés nécessaires à l'identification des intermédiaires à chaque niveau de la chaîne de paiement.

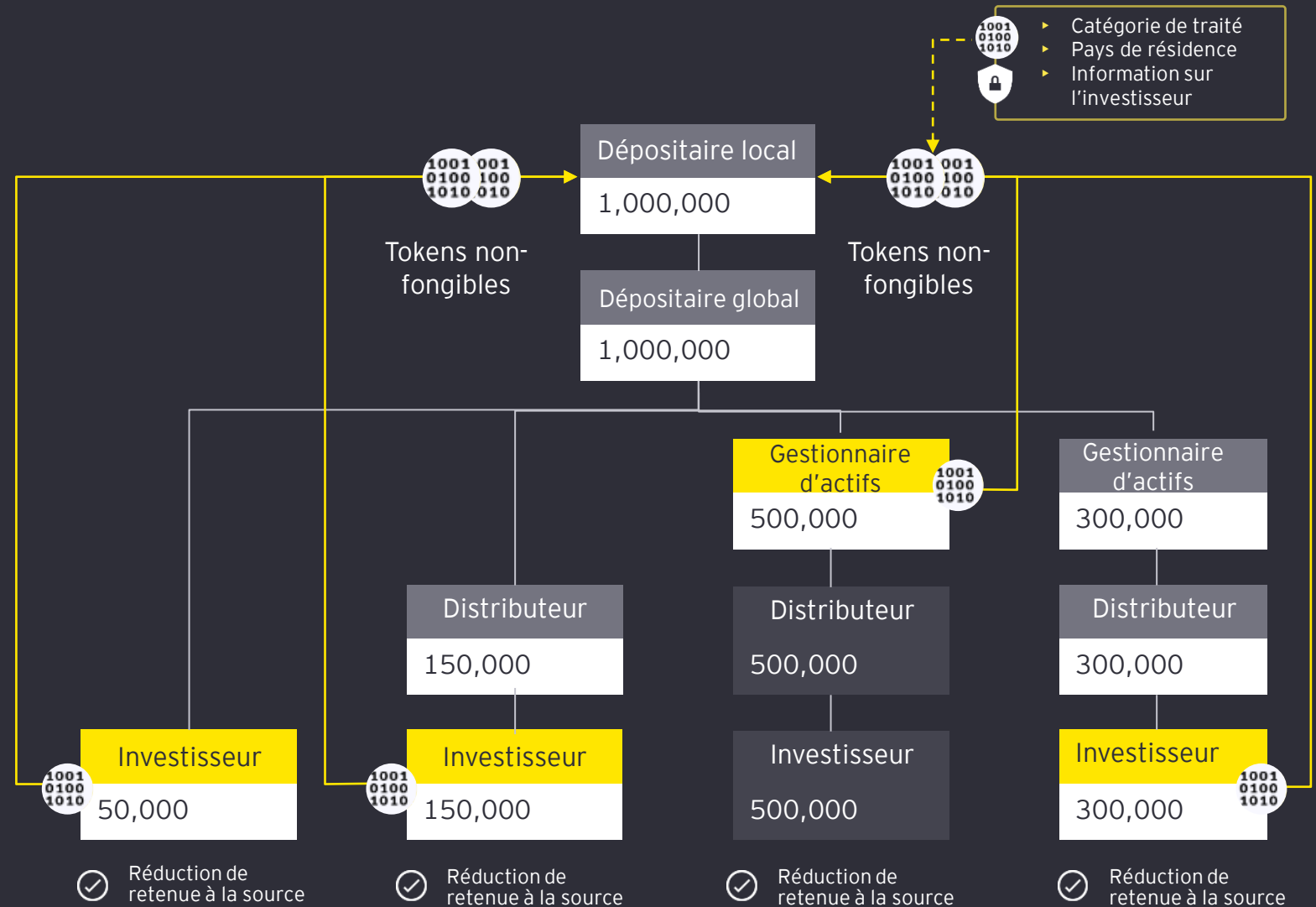
Les droits sont distribués de manière confidentielle via la blockchain (i.e. tokens fongibles, divisibles et indissociables) à travers les portefeuilles des différentes entités financières.



La solution TaxGrid : le futur processus de retenue à la source mondial (étape 2)

Une fois les investisseurs finaux identifiés, les tokens sont convertis en tokens non fongibles (non divisibles et associés à un seul investisseur) fournissant au sous-dépositaire les informations nécessaires au calcul de la retenue à la source, telles que la catégorie de convention fiscale et le pays de résidence, avec un accès crypté et sécurisé à l'identité de l'investisseur et à son certificat de résidence.

Ainsi, le montant correct de la retenue à la source est payé sur les revenus provenant d'investissements transfrontaliers, ce qui évite de recourir à de fastidieuses procédures de réduction et de réclamation de la retenue à la source.



Approche technologique : fondation de la blockchain avec plusieurs niveaux de confidentialité

Blockchain : coordination décentralisée

- ▶ Transactions exécutées sur un « Distributed ledger », partagé et synchronisé sur un réseau de nœuds individuels.
- ▶ Le fondement de la confiance mutuelle et de la coopération entre toutes les parties.



« Zero-knowledge proofs » (ZKP)

- ▶ ZKP garantit la confidentialité du « Distributed Ledger ».
- ▶ La visibilité de toute transaction est limitée aux deux parties qui effectuent directement la transaction.
- ▶ L'assurance cryptographique prévoit que les transactions liées ont été effectuées correctement.



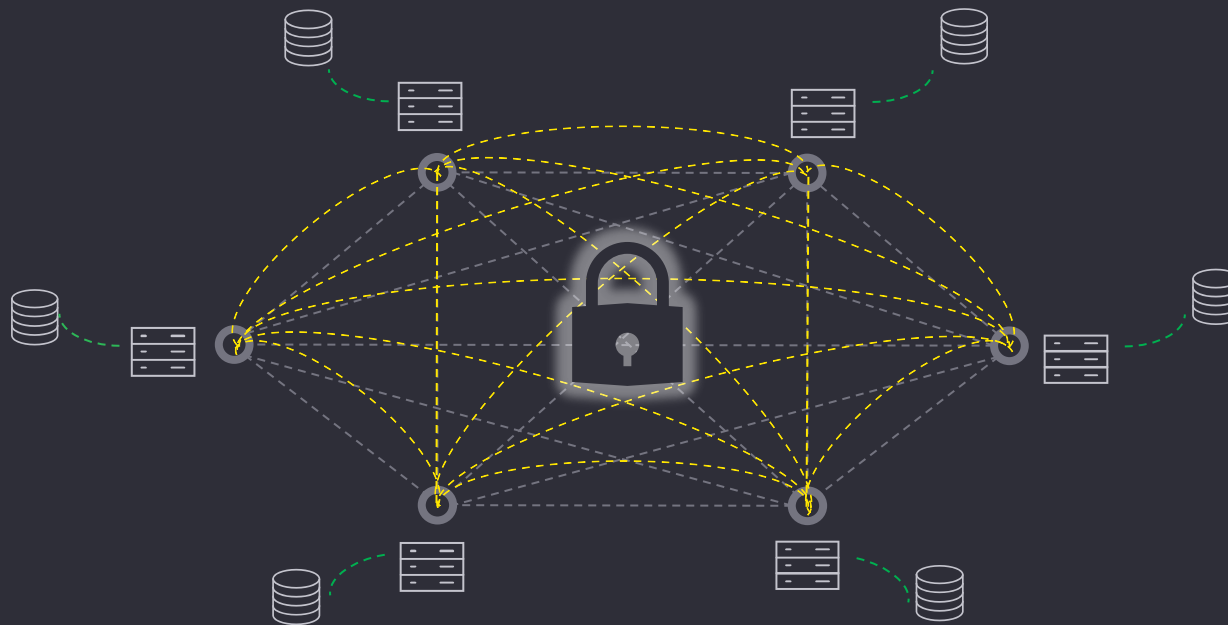
Contrôle local des données de l'intermédiaire financier

- ▶ Les données sensibles sont stockées localement.
- ▶ Chaque participant dispose de son propre nœud, sous son contrôle.
- ▶ Les API (Application Programming Interface) exécutées sur le nœud gèrent l'accès aux données détenues sur les serveurs de l'intermédiaire financier.



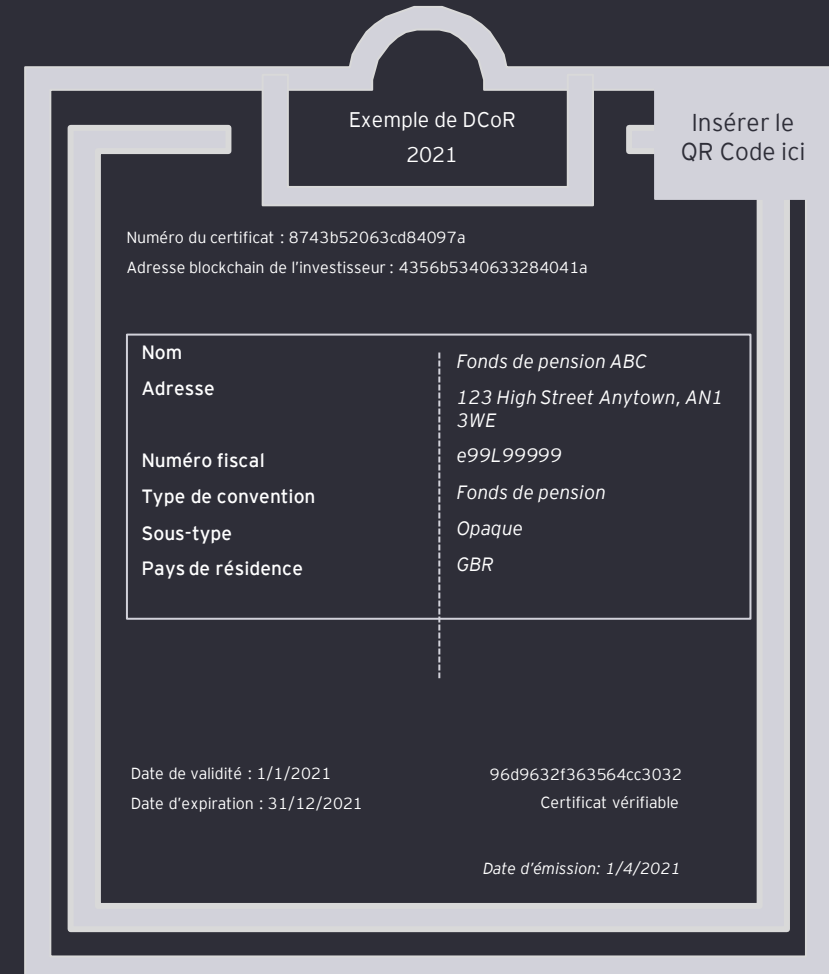
Messagerie sécurisée et intégration API

- ▶ Voies séparées et parallèles pour l'échange de données privées entre les parties coopérantes.
- ▶ Des messages sécurisés initient chaque échange de données.
- ▶ Les données confidentielles sont envoyées par une intégration API REST, et non par le « Distributed Ledger ».



TaxGrid™ Decentralized Certificate of Residence (DCoR)

- ▶ Au cours du projet Test pilote, les équipes d'EY ont échangé avec une autorité fiscale participante sur un potentiel DCoR validant les informations d'identification d'un contribuable/investisseur.
- ▶ Sur la base de ce retour d'expérience, les équipes d'EY ont intégré le processus DCoR dans TaxGrid™ (voir la slide suivante).
- ▶ Le support de mise en œuvre et le concept sont basés sur des "*decentralized identity and verifiable credential*" standardisés au niveau international pour divers types de certificats numériques. Cette technologie utilise des signatures numériques et un nouveau registre DCoR sur la blockchain TaxGrid™ pour valider l'authenticité des informations.
- ▶ L'exemple ci-contre montre l'exemple d'un justificatif DCoR décentralisé dont la conformité de l'identité de l'investisseur est vérifiable.
- ▶ Cet exemple montre les informations qui pourraient être incluses sur les investisseurs : le nom, l'adresse, le pays de résidence et les informations sur les conventions fiscales.



Exemple de DCoR 2021

Insérer le QR Code ici

Numéro du certificat : 8743b52063cd84097a
Adresse blockchain de l'investisseur : 4356b5340633284041a

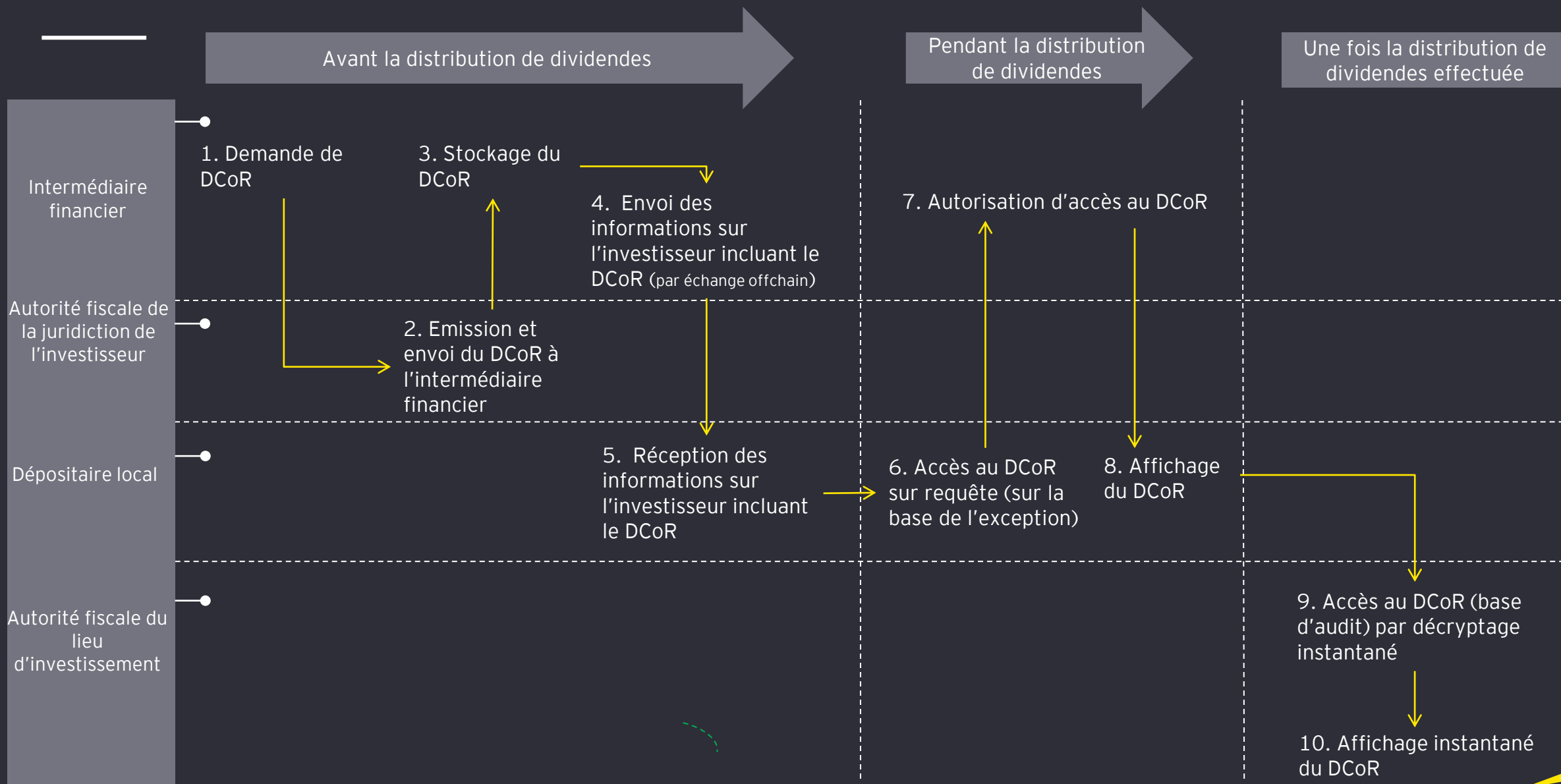
Nom	Fonds de pension ABC
Adresse	123 High Street Anytown, AN1 3WE
Numéro fiscal	e99L99999
Type de convention	Fonds de pension
Sous-type	Opaque
Pays de résidence	GBR

Date de validité : 1/1/2021
Date d'expiration : 31/12/2021

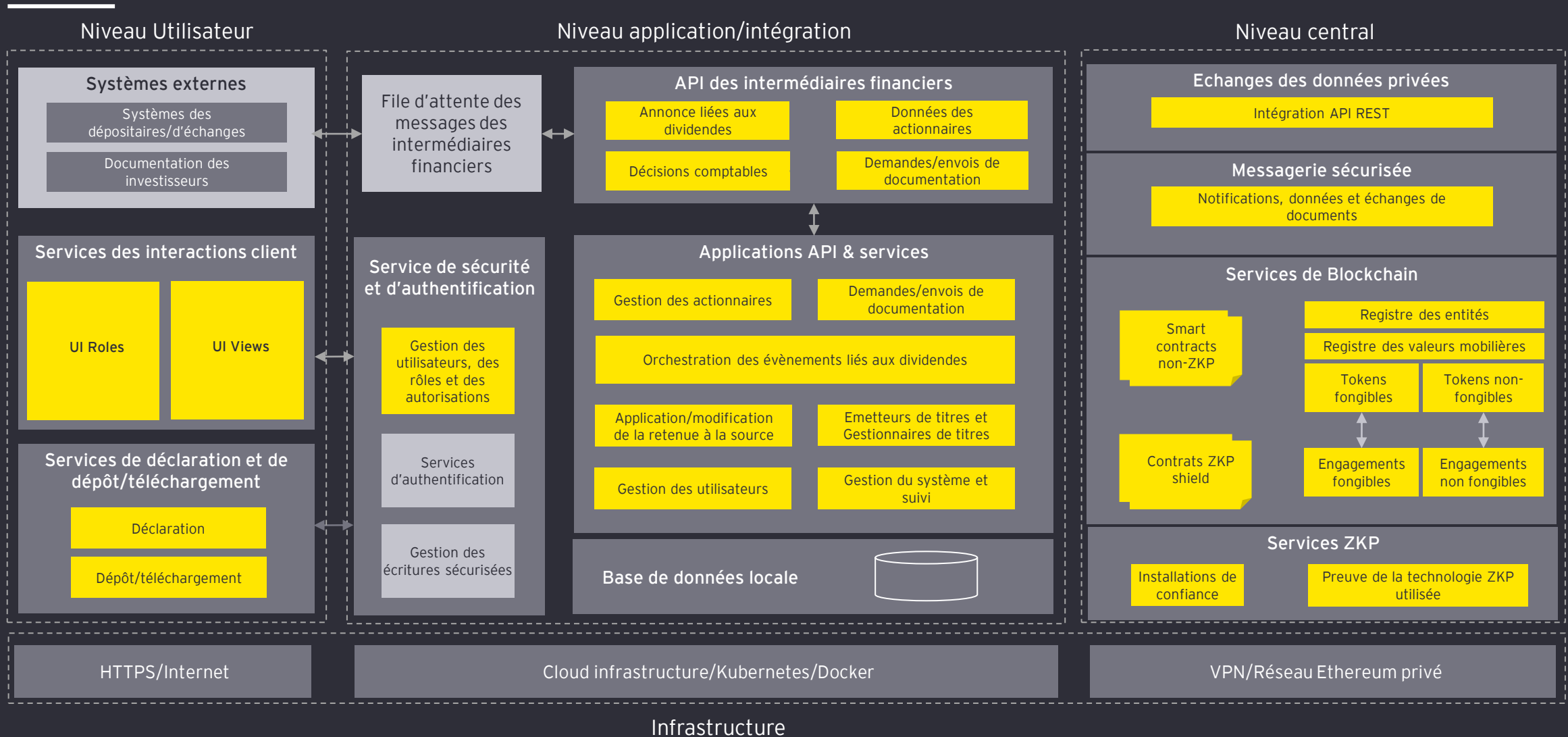
96d9632f363564cc3032
Certificat vérifiable

Date d'émission: 1/4/2021

TaxGrid™ DCoR - Processus



Architecture du système TaxGrid™



Avantages pour les Etats

Augmentation de la transparence des données

- ▶ Accès et possibilité de partage des données fiscales en temps quasi réel
 - ▶ Passage de données ex-post à des données presque en temps réel
- ▶ Contrôle d'un grand volume de données pour détecter plus rapidement les risques et les menaces
 - ▶ Evaluer les risques le plus rapidement possible
- ▶ Visibilité du processus
 - ▶ Surveillance en temps réel du processus promettant une amélioration constante

Amélioration et simplification des processus fiscaux

- ▶ Standardisation des processus relatifs aux documents numériques
 - ▶ Réduction du temps passé sur des processus manuels et basés sur du papier
 - ▶ Exploitation de l'automatisation du flux de documents pour échanger des données standardisées avec d'autres administrations fiscales et dépositaires
- ▶ Automatisation du processus de retenue à la source
 - ▶ Automatisation des processus de dégrèvements/remboursement de retenue à la source grâce à des données presque en temps réel
- ▶ Déclarations consolidées
 - ▶ Déclarations consolidées de la retenue à la source globale (pays de la source)
 - ▶ Déclarations consolidées des crédits d'impôt (pays de résidence)

Détecter et décourager la fraude

- ▶ Possibilité de contrôles fiscaux
 - ▶ Vérifications automatisées pour aider à identifier des anomalies, des schémas, des activités suspectes, des événements qui sortent de la normale, etc.
 - ▶ Amélioration et automatisation des contrôles focalisés sur des systèmes plutôt que sur des demandes individuelles
- ▶ « Ledger » sécurisé et inviolable
 - ▶ Permettre une infrastructure décentralisée confidentielle
- ▶ Réconciliation intégrée des données et des revenus
 - ▶ Réconciliation des retenues à la source effectuées avec les déclarations consolidées globales des retenues à la source

Avantages pour les intermédiaires financiers et investisseurs

Augmentation de l'efficacité

- ▶ Procédures électroniques/digitales pour les documents
 - ▶ Exploitation du processus automatique de flux de document pour échanger des informations avec les administrations fiscales (locales et étrangères) et d'autres institutions (locales et étrangères)
- ▶ Amélioration de l'accès aux dégrèvements/remboursement de retenue à la source
 - ▶ Possibilité pour les investisseurs d'obtenir les dégrèvements/remboursements de retenue à la source auxquels ils sont éligibles dans les conventions et amélioration des services
 - ▶ Réduction de la durée et du coût du processus de dégrèvement/remboursement des retenues à la source
- ▶ Amélioration du calendrier des réclamations
 - ▶ Réduction du délai de réception des remboursements après le dépôt de la demande facilitant un examen plus rapide par les administrations fiscales, sous réserve du droit applicable

Réduction du risque réputationnel et financier

- ▶ Possibilité de contrôle de la fiscalité et de la véracité des données
 - ▶ Amélioration de l'exactitude et de la transparence de la fiscalité
 - ▶ "Ledger" sécurisé et inviolable
 - ▶ Garantie de la véracité des données grâce à un cryptogramme
 - ▶ Amélioration de la capacité des intermédiaires à avoir accès aux données pertinentes pour satisfaire aux contrôles des administrations fiscales
- ▶ Protection des données
 - ▶ Possibilité d'accorder l'accès aux données à seulement certains intermédiaires
 - ▶ Fonction de messagerie sécurisée
- ▶ Cash tax/risque contractuel
 - ▶ Réduction du risque "cash tax" pour les intermédiaires grâce à une amélioration des fonctionnalités de service au client

Réduction des coûts et simplification de la conformité

- ▶ Réduction des coûts
 - ▶ Réduction du temps passé et du coût des demandes de documents et des processus basés sur du papier
 - ▶ Réduction des fuites fiscales en permettant l'accès aux taux d'imposition corrects à une plus grande catégorie d'investisseurs éligibles
 - ▶ Amélioration du calendrier des recouvrements d'impôts
- ▶ Déclarations consolidées
 - ▶ Suppression des déclarations fastidieuses
- ▶ Standardisation des données fiscales
 - ▶ Standardisation des aspects relatifs aux données de dégrèvement/remboursement à la source au niveau mondial pour simplifier les processus et permettre les échanges de données automatisés



Le projet test Pilote de TaxGrid™

Aperçu du projet de test pilote

July 2021

What happens when government, industry and investors seek common digital ground?

Withholding tax distributed ledger report

A look inside the testing of an innovative application of distributed ledger technology to solve a costly and decades-old tax problem

Her Majesty's Revenue and Customs (HMRC) Norwegian Tax Administration Netherlands Tax Authorities (NTA) citi BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES J.P.Morgan NORTHERN TRUST apg PGGM EY WU UNIVERSITY OF EXETER BUSINESS SCHOOL

Echanges de données fiscales internationales confidentielles entre les institutions financières et les Etats de manière efficace et conforme à la confidentialité des données, en utilisant une combinaison de blockchain, de technologie ZKP et d'autres techniques de cryptage/confidentialité.

Détails du projet test pilote

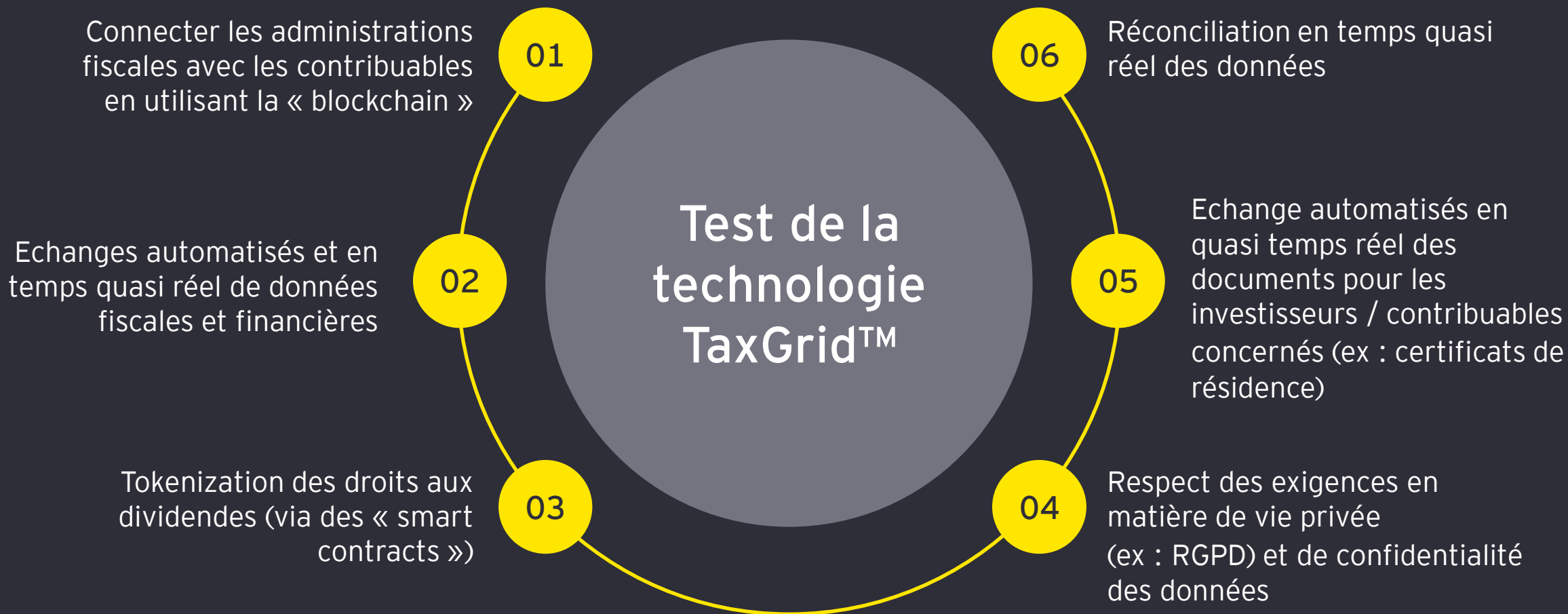
Objectifs

- ▶ Automatiser, décentraliser et sécuriser le partage d'informations entre les institutions financières et les Etats
- ▶ Soutenir l'éligibilité des investisseurs aux dispositions des conventions fiscales
- ▶ Appliquer la retenue à la source sur les distributions de dividendes de façon correcte
- ▶ Préserver la protection des données des investisseurs et des intermédiaires financiers

Éléments marquants du test

- ▶ Exécution de logiciels en direct entre les administrations fiscales et les intermédiaires financiers pour tester TaxGrid™ :
 - ▶ Configurations de 11 nœuds, dont 5 hébergés par trois institutions financières et deux administrations fiscales
 - ▶ Un réseau VPN sécurisé connectant les nœuds depuis multiples fournisseurs de « cloud service »
 - ▶ Traitement de 3 à 5 niveaux d'intermédiaires financiers dans 5 scénarios différents
 - ▶ Scénarios réalisés avec un nombre d'investisseurs allant de 50 à 1.000
- ▶ Démonstration d'opérations réalisées suivant l'utilisation de la technologie ZKP et non-ZKP et qui d'après le même scénario permettent d'obtenir les mêmes résultats
- ▶ Partage des données et de la documentation pratiquement en temps réel
- ▶ Réconciliation des données pour les intermédiaires financiers et les administrations fiscales
- ▶ Identification des changements nécessaires dans la législation et la réglementation

Résultats du test de la technologie



La technologie TaxGrid™ et les prochaines étapes du Pilote 2

Notre objectif est de mettre en œuvre une **DEUXIEME PHASE DU PILOTE** pour élargir l'écosystème TaxGrid™ en permettant aux participants d'évaluer et d'adhérer à la solution TaxGrid™ et de tester les aspects technologiques suivants :



Intégration du système "Live"

- Intégration des versions tests des systèmes des dépositaires, et inclusion potentielle d'autres participants et sources de données



Evolutivité et performance

- Prouver que le ZKP est non seulement réalisable mais aussi pratique (grâce à l'extensibilité et à l'amélioration des performances)
- Démontrer l'extensibilité et l'amélioration des performances pour répondre aux exigences de production en termes de volume et de nombre de distributions de dividendes



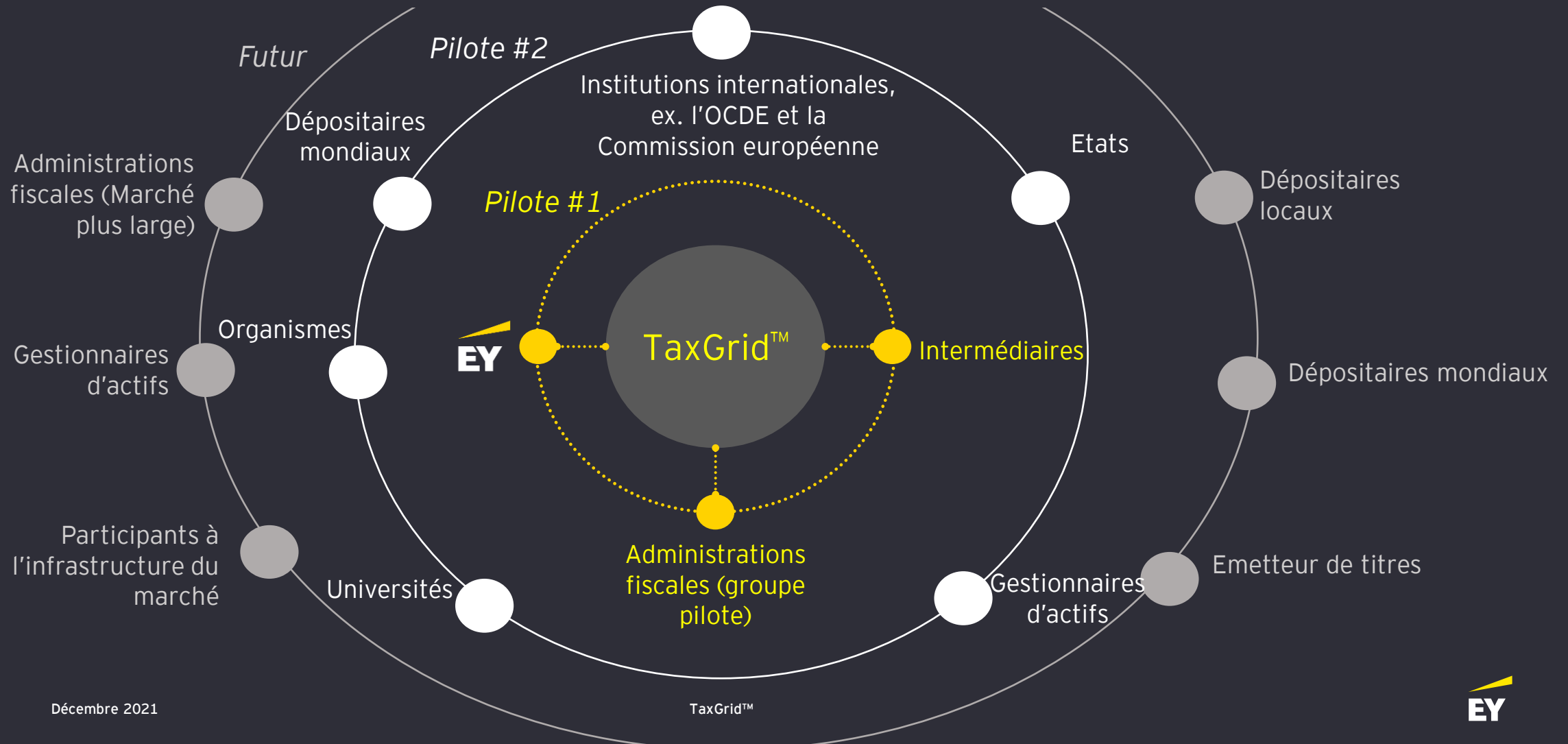
Tester les capacités des nouvelles solutions

Amélioration des capacités de la solution test après les démonstrations de la première phase :

- Flexibilité accrue requise dans la configuration du système et des flux de traitement
- Prise en charge de différents modèles pour la gestion et l'examen de la documentation
- Faciliter l'attestation des informations sur les investisseurs en démontrant l'utilisation des certificats numériques de résidence

Les étapes de TaxGrid™ : l'écosystème

Plus il y a de participants et de consensus autour de TaxGrid, plus l'outil est efficace pour créer un vaste effet de réseau.



TaxGrid™ : les partenaires post-Pilote Test #1

* Discussions en cours / réunions demandées ou programmées

Le rapport Post-Pilote Test #1 a été publié le 28 juillet 2021. Les résultats de la phase 1 de la démonstration Pilote ont été partagés avec les différentes organisations et des discussions de suivi auront lieu avec les parties prenantes avant et pendant le projet Pilote #2.



ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- OCDE
- Commission européenne
- Fonds Monétaire International (FMI)*



ETATS

- 27 Etats de l'UE (ES*, FI*, RO*)
- Chine
- Singapour*
- Israël*
- Canada*
- Japan*



Intermédiaires financiers



ORGANISMES DU SECTEUR

- AFME
- EFAMA*
- Association d'investissement*
- EBF*
- ICI
- IFIC
- UK Finance*
- ASIFMA*
- Fédération bancaire française

La technologie TaxGrid™ et le projet Pilote 2 : Participation au projet pré-Pilote - Attentes et résultats

Conditions de participation au projet Test Pilote

- ▶ Engagement des personnes et de la technologie pour intégrer les systèmes existants avec TaxGrid™ dans un environnement de test
- ▶ Expertise fiscale, commerciale et opérationnelle pour valider la conception de la solution
- ▶ Engagement dans la défense du marché pour résoudre le problème

Contribution d'EY

- ▶ La facilitation et la construction de l'écosystème des participants
- ▶ Poursuite du développement de la plateforme TaxGrid™
- ▶ Gestion de projet du Pilote
- ▶ "Pilot in a box" - livraison de la technologie

Quels avantages pour les participants au projet Test Pilote ?

- ▶ Validation de plusieurs hypothèses clés, par exemple la solution, le modèle, les coûts, la viabilité financière, afin d'étayer une analyse de rentabilité de la mise en œuvre (Go/No-Go)
- ▶ Confiance accrue à l'égard de la feuille de route et du plan détaillé des prochaines étapes
- ▶ Visibilité sur l'intérêt des acteurs du marché et des Etats
- ▶ Avantage pour les premiers arrivés sur le marché, notamment en terme d'efficacité, bénéfices commerciaux et capacité à réagir à une éventuelle perturbation
- ▶ Possibilité de façonner la future solution, y compris la gouvernance
- ▶ Possibilité de participer à la solution

“Questions & Réponses

EY | Building a better working world

EY exists to build a better working world, helping to create long-term value for clients, people and society and build trust in the capital markets.

Enabled by data and technology, diverse EY teams in over 150 countries provide trust through assurance and help clients grow, transform and operate.

Working across assurance, consulting, law, strategy, tax and transactions, EY teams ask better questions to find new answers for the complex issues facing our world today.

EY refers to the global organization, and may refer to one or more, of the member firms of Ernst & Young Global Limited, each of which is a separate legal entity. Ernst & Young Global Limited, a UK company limited by guarantee, does not provide services to clients. Information about how EY collects and uses personal data and a description of the rights individuals have under data protection legislation are available via ey.com/privacy. EY member firms do not practice law where prohibited by local laws. For more information about our organization, please visit ey.com.

© 2021 EYGM Limited.
All Rights Reserved.

ED None

This material has been prepared for general informational purposes only and is not intended to be relied upon as accounting, tax, legal or other professional advice. Please refer to your advisors for specific advice.

ey.com

